

Agence d'Urbanisme  
et de Développement  
du Pays de Montbéliard

AMENAGEMENT DES ABORDS DES BATIMENTS  
1 - 7 PLACE DU STADE

**COMMUNE DE SAINTE SUZANNE**

URB  
115

**PLACE DU STADE**



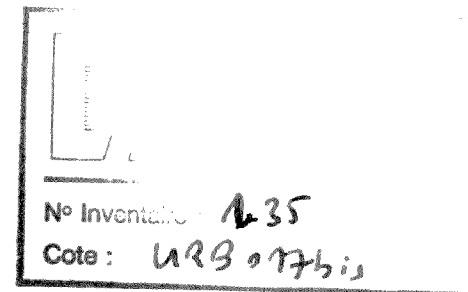
# S O M M A I R E

## PLACE DU STADE

PREAMBULE	3
OBJECTIF DE L'ETUDE	4
SITUATION	5
PLAN DE MASSE	6
ETAT ACTUEL	7
ZONE D'ETUDE	8
HYPOTHESE D'AMENAGEMENT	9
PARTI D'AMENAGEMENT	10
PROGRAMME ET USAGE	11

## SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
du Pays de Montbéliard



# P R É A M B U L E

## PLACE DU STADE

La commune de SAINTE-SUZANNE, en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme a travaillé depuis deux ans à la requalification de son patrimoine architectural et de ses espaces publics.

Les immeubles de la Place du Stade, propriété de L'UNION DE FRANCHE-COMTÉ, font partie des lieux identifiés comme nécessitant un projet d'aménagement.

Ces bâtiments construits au début des années soixante n'ont jusqu'à aujourd'hui fait l'objet d'aucun travaux importants.

**Au moment où doit se concrétiser une réhabilitation portant essentiellement sur le confort des logements et les cages d'escaliers, cette étude propose de compléter ces interventions par un traitement des espaces extérieurs.**

**La volonté de la municipalité est de requalifier les espaces publics ainsi que les arrières d'immeubles.**

**Ce projet se présente comme une chance exceptionnelle de revaloriser un fragment urbain de cinquante-six logements aujourd'hui trop austère et désolé pour participer à la convivialité du village.**

## SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
du Pays de Montbéliard

# OBJECTIF DE L'ETUDE

## PLACE DU STADE

**Cette étude a pour objectif la définition d'un parti d'aménagement global, prenant en considération les équipements sportifs voisins ainsi que le contexte général du projet.**

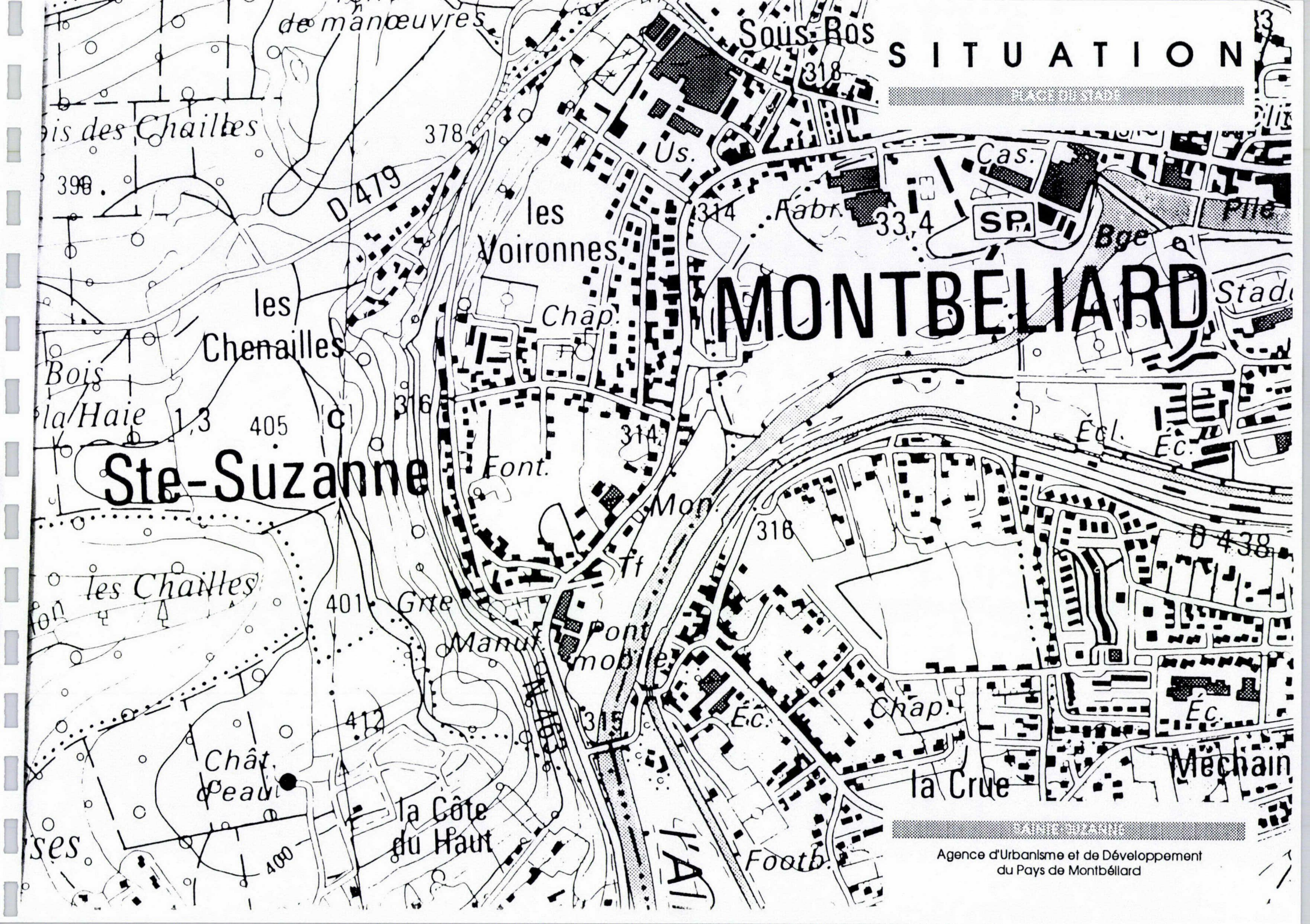
**Son ambition est de parvenir au travers d'une esquisse à préciser les objectifs de chacun des partenaires.**

Ces premières propositions serviront de base à l'élaboration d'un projet commun entre l'organisme propriétaire des bâtiments et la ville de SAINTE-SUZANNE.

Dès aujourd'hui, cette première étude a permis d'entrevoir les possibilités offertes par l'existant. Elle fixe les principes et les objectifs minimaux sans figer les moyens ni la forme des aménagements.

## SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
du Pays de Montbéliard



# SITUATION

# MONTBELIARD

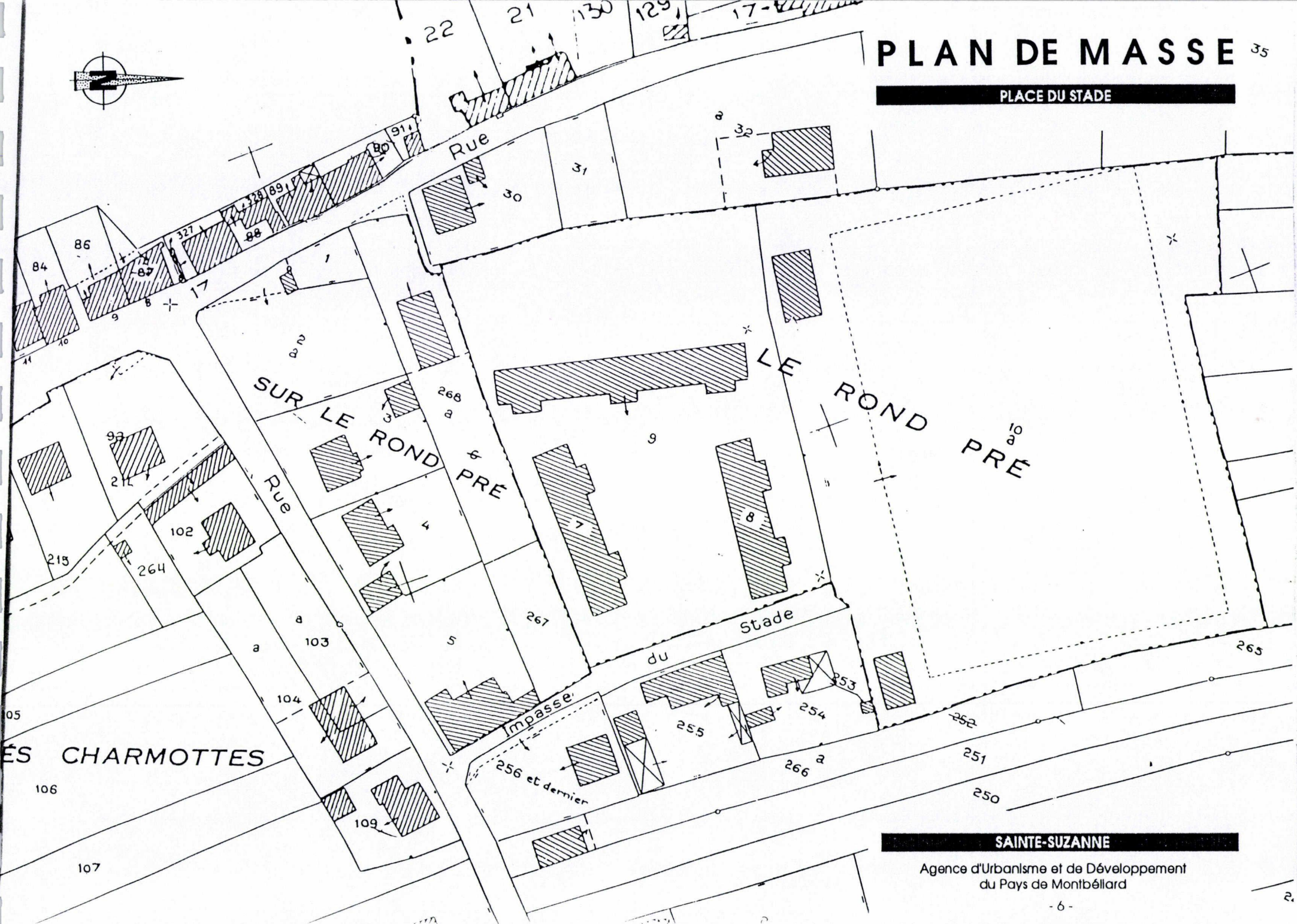
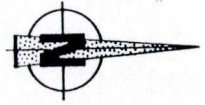
# Ste-Suzanne

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT

du Pays de Montbéliard

# PLAN DE MASSE 35

PLACE DU STADE



SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
du Pays de Montbéliard

# ETAT ACTUEL

## PLACE DU STADE

Les trois barres se présentent comme des objets incongrus posés derrière un rideau de pavillons et d'anciennes maisons modestes.

**Les bâtiments délimitent une place utilisée comme parking sur laquelle s'orientent toutes les entrées d'immeuble.**

Côté Ouest deux jeux pour enfants et un boulodrome constituent les seuls espaces non goudronnés.

Un espace de récupération du verre et des huiles de vidange dévalorise le côté rue.

Les rez-de-chaussées sont occupés par les caves, l'immeuble B comporte un espace commercial aujourd'hui vacant.

**Les immeubles n'étant pas raccordés au réseau d'assainissement, des fosses sceptiques forment des terre-pleins en pied d'immeuble.**

**Les lignes aériennes EDF et PTT encombrant le ciel.**

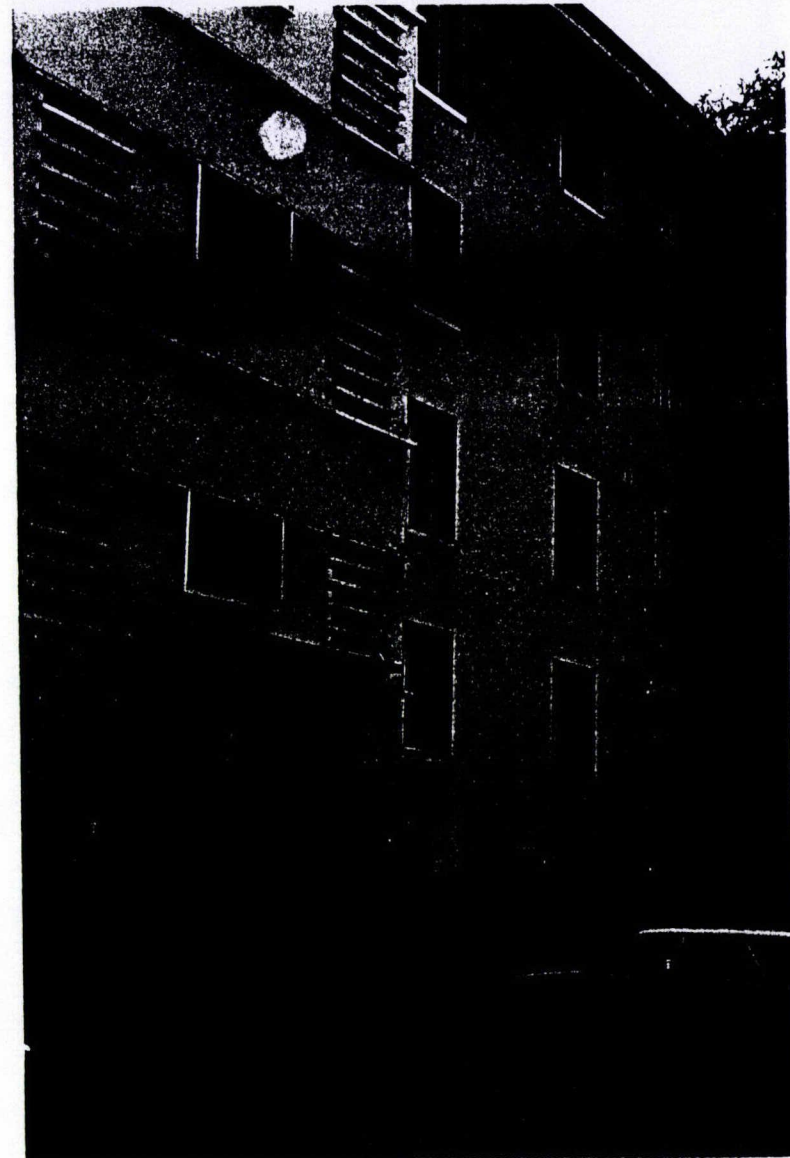
**Le stade avec son mur en béton côté Nord, la falaise coté Ouest et la bande verte au sud délimitent une enclave.**

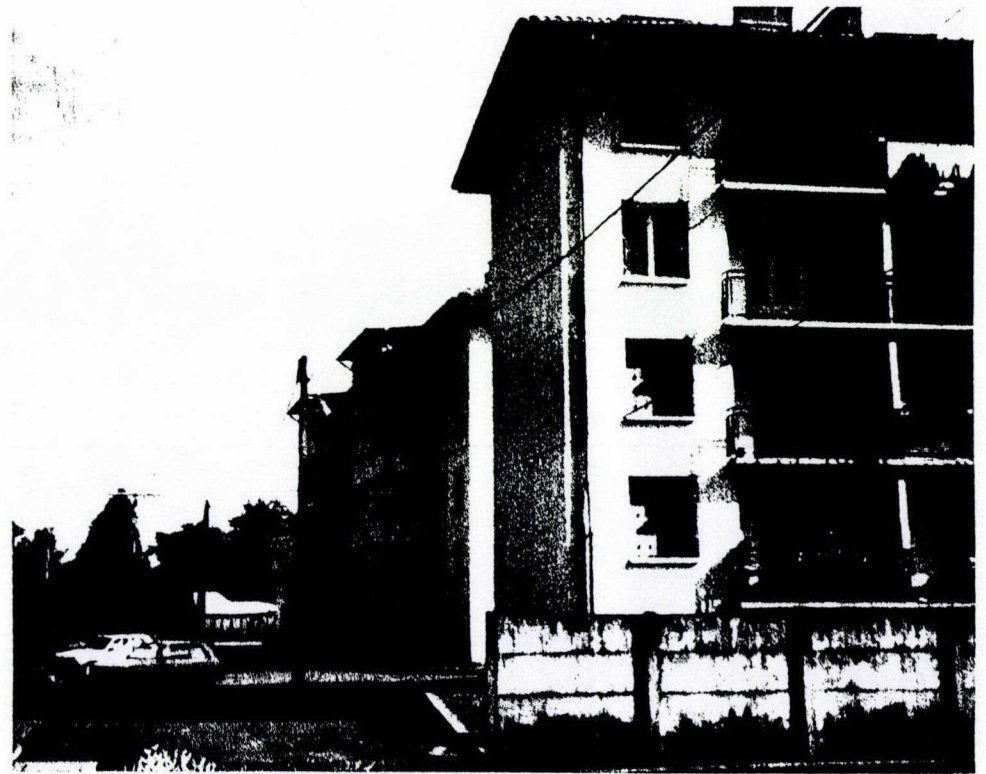
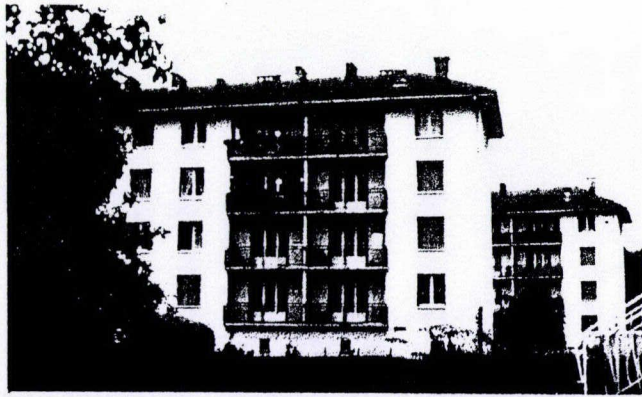
**L'accès unique par l'impasse du stade accroît le sentiment de «micro-quartier introverti».**

## SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
du Pays de Montbéliard

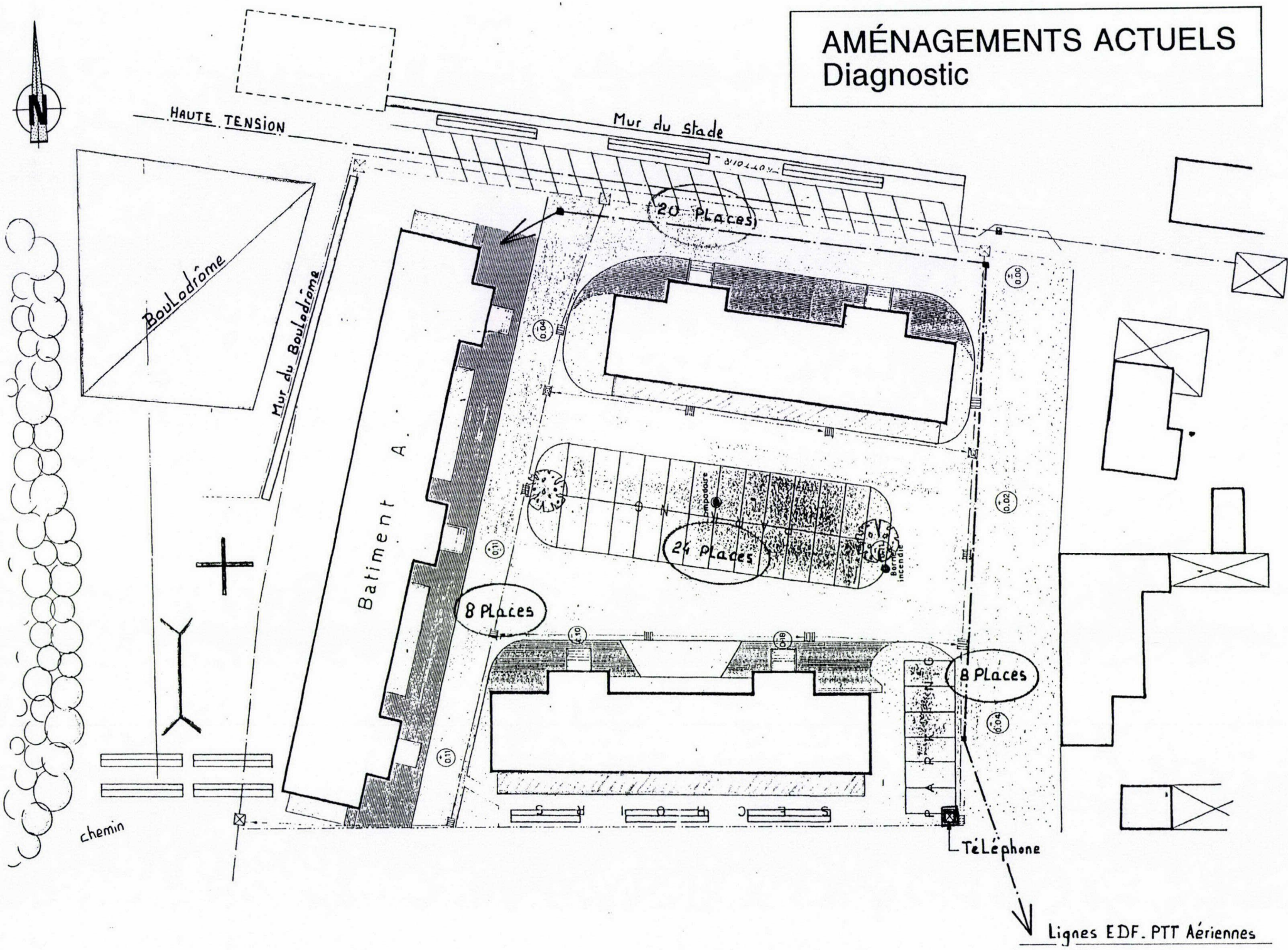






# AMÉNAGEMENTS ACTUELS

## Diagnostic



# PARTI D'AMENAGEMENT

## PLACE DU STADE

Le projet a pour objectif :

1. Organiser les fonctions et les cheminements.
2. Offrir de nouveaux espaces de jeux et de stationnement.
3. Requalifier les limites et les espaces limitrophes (réduire l'effet d'enclave).
4. Intégrer dans le programme d'aménagement les évolutions de la zone de loisirs voisine.
5. Réduire les objets ou aménagements dévalorisants.

## SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
du Pays de Montbéliard

# ZONE D'ETUDE

## PLACE DU STADE

**Le projet doit prendre en considération les équipements sportifs voisins et leurs futures évolutions.**

**Trois éléments interfèrent sur le projet :**

### **1. Le stationnement.**

Aujourd'hui, lors des manifestations sportives les espaces de stationnement affectés aux logements sont occupés par «les sportifs».

Le projet devra prendre en compte un espace de stationnement pour le stade.

### **2. Les accès au stade.**

Aujourd'hui un seul accès «officiel» dans le prolongement de l'impasse du stade permet l'entrée au stade.

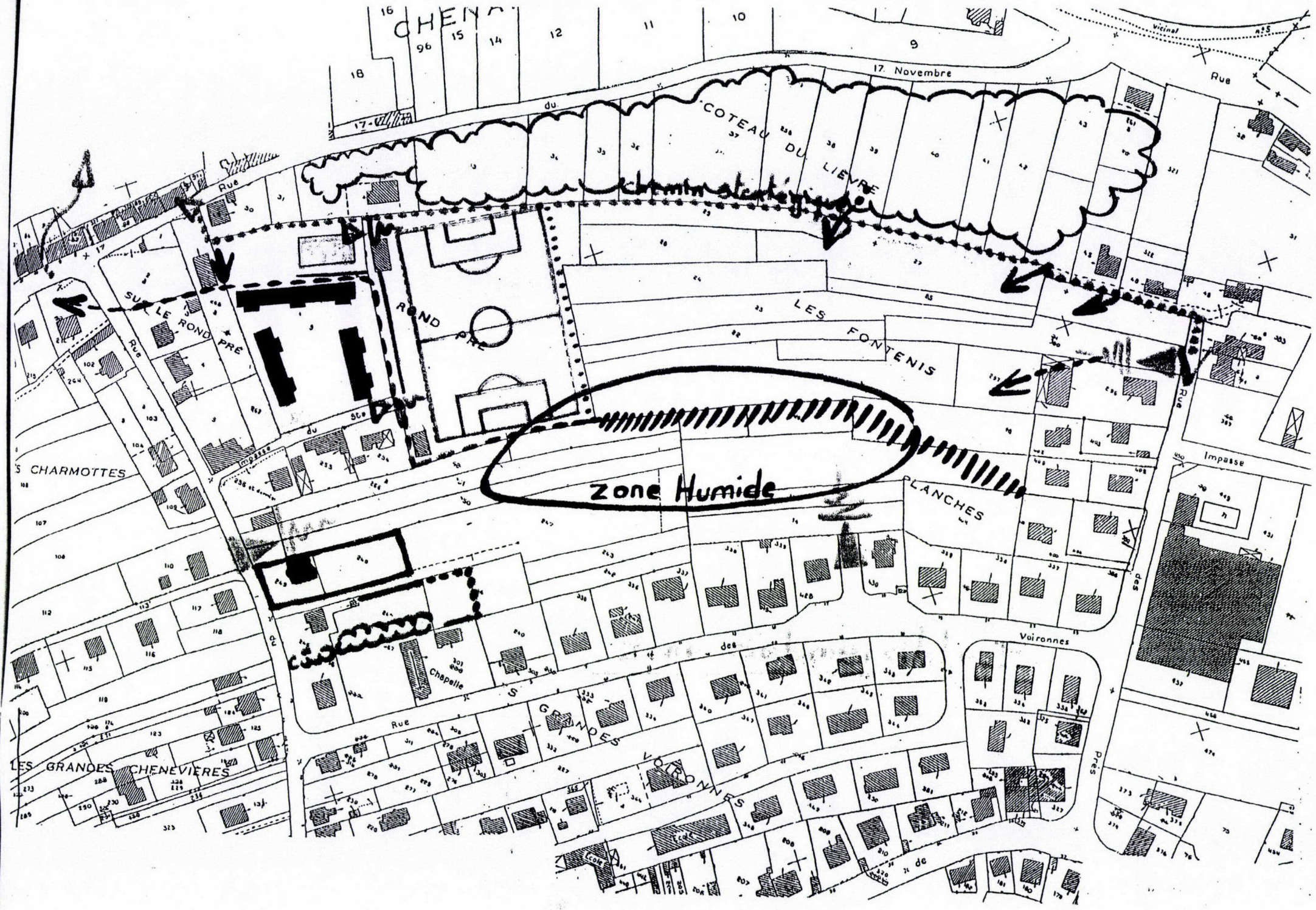
L'accès côté «vestiaire» devra être aménagé.

### **3. Le jeu de boule**

Il doit être transféré dans un secteur moins proche des habitations et remplacé par un espace «boulodrome» plus adapté.

## SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
du Pays de Montbéliard



CHENA

COTEAU DU LIEVRE

17 Novembre

zone Humide

SUD LE ROND PRE

ROND PRE

LES FONTENIS

PLANCHES

VOIRONNES

GRANDES

LES GRANDES CHENEVIERS

Chapelle

PRES

Impasse

RUE

vicinal

N.5

18

16

96

15

14

12

11

10

9

RUE

RUE

S CHARMOTTES

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

PRES

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

RUE

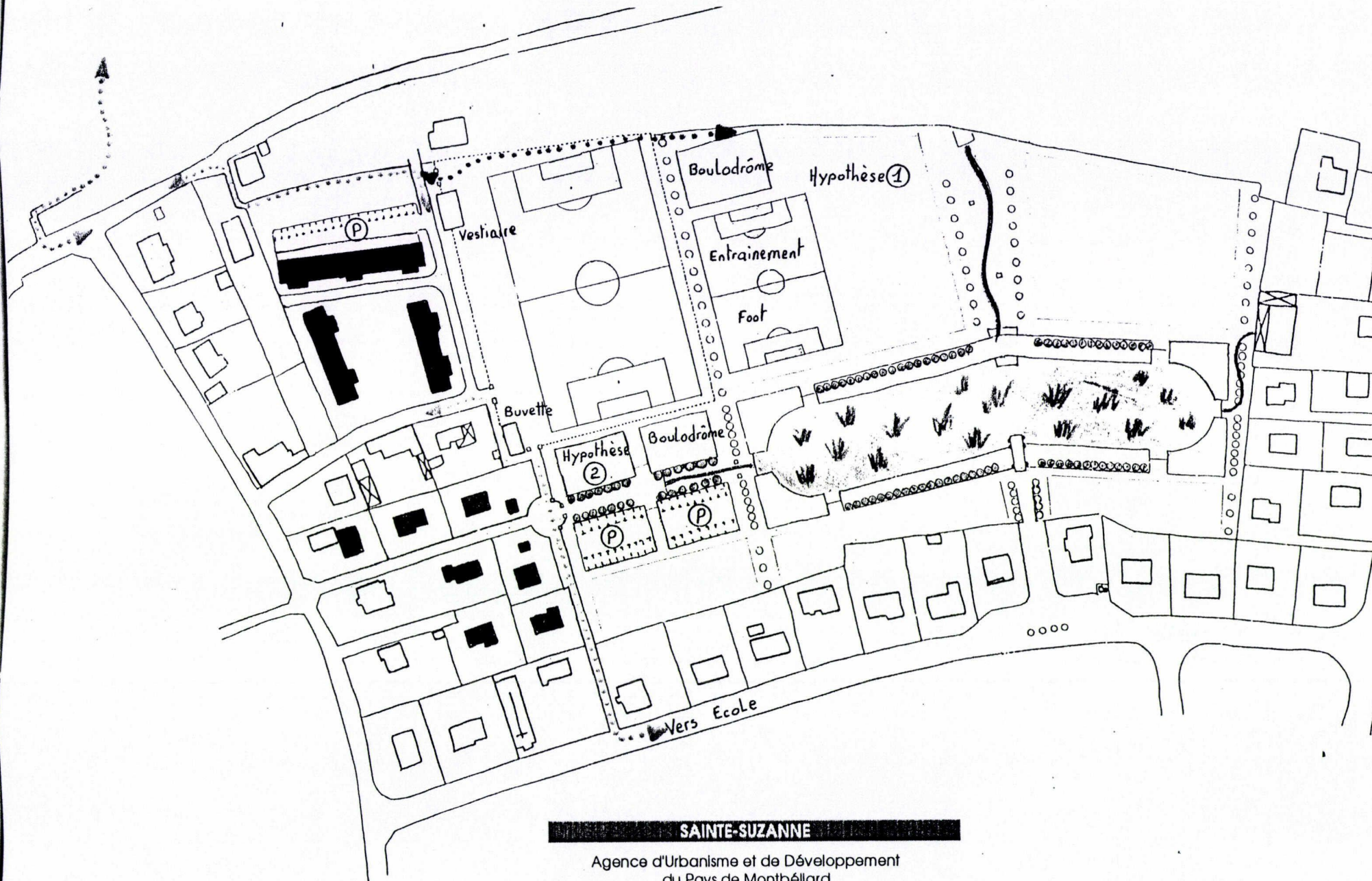
RUE

RUE

RUE

# HYPOTHESE D'AMENAGEMENT

PLACE DU STADE

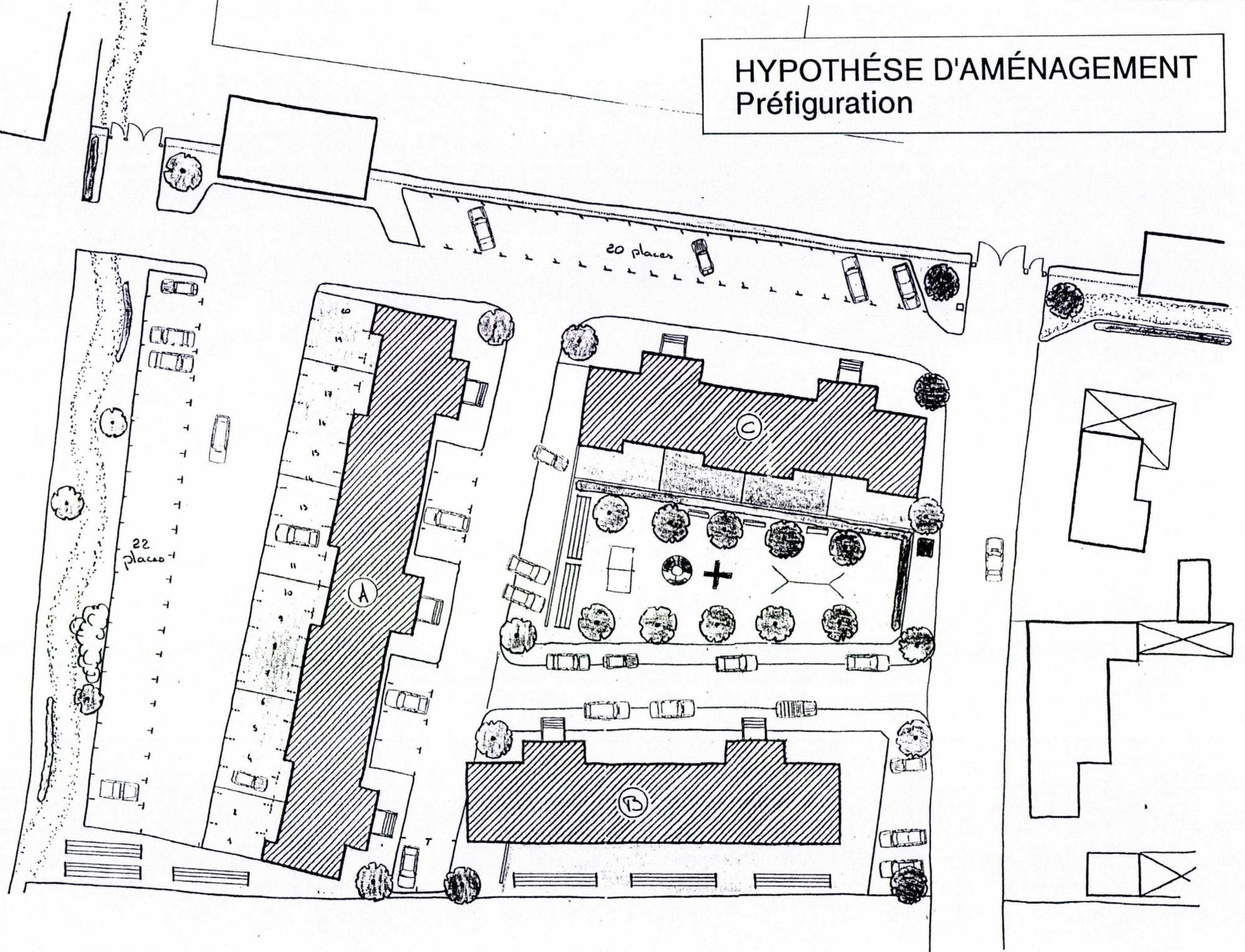


SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
du Pays de Montbéliard

P  
L  
A  
C  
E  
  
D  
U  
  
S  
T  
A  
D  
E

# HYPOTHÈSE D'AMÉNAGEMENT Préfiguration





# PROGRAMME & USAGE

## PLACE DU STADE

**Le raccordement au réseau d'assainissement et l'enfouissement des lignes «basse tension» desservant l'îlot est un préalable indispensable à toute intervention sur les espaces extérieurs**

### **A. diversification des modes et de l'offre de stationnement :**

1. stationnement de proximité et matérialisé, 35 places
2. stationnement de proximité «à cheval sur le trottoir», 17 places
3. Stationnement complémentaire / stade, 22 places
4. Vingt garages.
5. Un emplacement autocar

Le stationnement est réparti en fonction des entrées d'immeuble, au total 94 emplacements (au lieu de 60 places aujourd'hui).

### **B. Aménagement d'un espace de jeu et de détente.**

Au coeur du quartier, cet espace de proximité bénéficie d'un ensoleillement et d'une sécurité maximum.

### **C. Organisation de la circulation.**

Les abords immédiats du bâtiment B devront faire l'objet d'un aménagement spécifique tenant compte du stationnement sur les trottoirs et de la proximité de l'aire de jeux.

### **D. Aménagement de terrasses privatives.**

Les quatre appartements en rez-de-chaussée du bâtiment C peuvent bénéficier de terrasses réservées à un usage privé, isolé de l'espace jeu public par une haie et une différence de niveau.

Les couvertures des garages peuvent éventuellement faire l'objet d'un aménagement en terrasse accessible.

### **E. Aménagement des cheminements piétons.**

### **F. Remplacement des clôtures du stade et aménagement de ses entrées.**

## SAINTE-SUZANNE

Agence d'Urbanisme et de Développement  
du Pays de Montbéliard

# PROGRAMME ET USAGE Fonctionnement

